



GYÉ-sur-SEINE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026
COMMUNE DE GYE SUR SEINE

La réunion a débuté le 5 juin à 18 h 00 sous la présidence de **Marie COUSIN, Maire.**

Membres présents ou représentés : **Jean-Philippe AFONSO, Maxime BARBICHON, Vincent BARTNICKI, Didier BILLETTE, Véronique COUSIN, Sonia DAMEY, Arnaud DUMONT, Jennifer FLUTEAU, Michel LOMBART, Florence MONTEVERDI.**

Absents :

Secrétaire : **Monsieur Jean-Philippe AFONSO.**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Elections sénatoriales,
- Etude de devis,
- Convention charte accompagnateur,
- Questions diverses.

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AUBE

DE LA COMMUNE DE GYE SUR SEINE

Séance du 5 juin 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	11

Date de la convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026

Objet de la délibération

39/2026**Elections sénatoriales**

L'an **deux mille vingt-six**.....
et le **cinq** du mois de **juin**.....
à **18 heures 00**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie COUSIN, Maire**.

Présents : **Jean-Philippe AFONSO** représenté par **Didier BILLETTE, Maxime BARBICHON, Vincent BARTNICKI, Didier BILLETTE, Véronique COUSIN, Sonia DAMEY, Arnaud DUMONT, Jennifer FLUTEAU, Michel LOMBART, Florence MONTEVERDI** représentée par **Marie COUSIN**.

Absents :

Secrétaire : **Monsieur Maxime BARBICHON**.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL2-SCE 2026146-0001 du 26 mai 2026 fixant le nombre de délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes de l'Aube en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, conformément aux opérations et aux résultats décrits dans le procès-verbal annexé.

Accepte les devis des entreprises suivantes :

- Travaux de signalisation Rue de la Nation pour un montant de 4 076,40 € H.T.,

40/2026
Etude de devis

- Réparation réseau fibre pour un montant de 2 466,45 € H. T.,
- Séparation des eaux pluviales de l'église pour un montant de 2 841,85 € H. T.,
- Restauration portail école pour un montant de 6 640,00 € H. T.,
- Restauration portail et portillon du cimetière pour un montant de 6 160,00 € H. T.,
- Aménagement autour du monument pour un montant de 3 946,28 € T. T. C.

41/2026
Charte accompagnateur

Madame la Maire donne lecture de la nouvelle charte accompagnateur pour les transports scolaires suite à un nouveau marché d'une période de 4 ans qui sera actif à compter du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2030.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la nouvelle charte,

Autorise Madame la Maire à signer les documents correspondants.